



# ACCC INTERNATIONAL

Le magazine international de l'Association des collèges communautaires du Canada  
Vol. 11, No. 2 2006 ISSN 1192-1846

## L'égalité entre les sexes



À l'intérieur : L'égalité entre les sexes : débloquer l'impasse  
La planification en fonction de l'égalité entre les sexes -  
fait-elle vraiment une différence? ...



## TABLE DES MATIÈRES

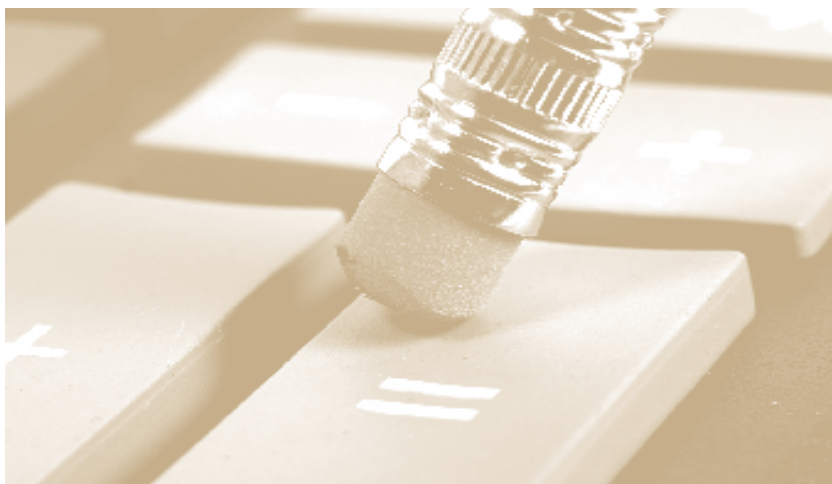
Débloquer l'impasse	4
Le projet Canada-China Women's Law - Une démarche fondée sur l'égalité entre les sexes	7
Intégrer l'égalité entre les sexes dans les projets du PPCC	9
La planification en fonction de l'égalité entre les sexes - Fait-elle vraiment une différence?	12
De l'égalité entre les sexes : 2 projets, 2 approches	14
Mise à jour du PPCC	16
Ressources et activités	21

Rédactrice en chef :  
Lorna Malcolmson  
Édition française :  
Debby Wilson  
Adjointe à la rédaction :  
Judy Barbeau  
Traduction :  
Yvon Lepage  
Tom Donovan  
Imprimerie :  
Tina & Company

*ACCC International* est un bulletin d'information publié deux fois par an qui vous informe des programmes et des activités que l'Association des collèges communautaires du Canada déploie à l'échelle internationale. Pour obtenir des informations complémentaires sur les articles de ce numéro, veuillez communiquer avec la rédactrice en chef au 613-746-2222, poste 3123 ou par courriel: [accinternational@acc.ca](mailto:accinternational@acc.ca). Cette publication est réalisée grâce à l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'ACCC est une société sans capital-actions conformément à la législation canadienne.

Cette publication se trouve sur le réseau Internet à : [www.acc.ca](http://www.acc.ca).

ACCC International  
Association des collèges  
communautaires du Canada  
200 - 1223, rue Michael nord  
Ottawa (Ontario) K1J 7T2  
CANADA



## LE DÉFI DE L'ÉGALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

---

Quelle que soit notre occupation en éducation, voire dans des organisations ou entreprises de services, l'un des principes éthiques les plus fondamentaux demeure celui de l'égalité envers nos clients et nos intervenants.

Toutes les raisons sont là pour nous conduire à faire des différences. Nous y sommes conditionnés. Nos stéréotypes sont quasi innés. Ils nous sont inculqués sous toutes sortes de formes.

La différenciation est dans bien des cas nécessaire. La discrimination non ... jamais. La distinction entre la différenciation et la discrimination est cependant bien mince. Prenons-y gare !

Qui plus est, lorsque nous parlons de l'égalité entre les sexes, ces stéréotypes sont très différents d'une culture à une autre.

Tous reconnaissent qu'il faut atteindre l'égalité entre les sexes. L'Agence canadienne de développement international en a fait l'une de ses grandes priorités et c'est une orientation transversale de l'aide au développement.

Dans ce numéro de l'*ACCC International*, plusieurs acteurs de notre réseau ont accepté de partager leurs réflexions et expériences sur ce thème. Si nous découvrons la complexité du défi, nous voyons aussi que c'est souvent par des actions concrètes et simples que commencent et s'imprègnent progressivement les valeurs qui sous-tendent l'égalité.

Au fond, les articles de ce numéro nous démontrent bien que c'est chaque jour que chacun d'entre nous peut faire la différence.

En toute égalité, bonne lecture!

**Bernard Lachance**  
Vice-président

# DÉBLOQUER L'IMPASSE



par **Dominique Van de Maele**  
**Agent principal de formation et de recherche**  
**Programme de partenariat des collègues canadiens**

Sans étudier toute l'histoire de la problématique de la femme et du développement qu'une publication de l'ACCC avait déjà bien couverte<sup>1</sup>, il est clair que la participation de la femme dans le progrès social, économique, environnemental et politique des pays en développement n'a pas toujours été un élément transversal des projets de développement international ni un élément défini en relation avec le rôle de l'homme dans le développement et de sa compréhension.

Dans les années 1980, l'« intégration de la femme au développement » (IFD) était l'approche reconnue et une discipline professionnelle légitime. Elle portait une attention particulière à la femme comme agente et bénéficiaire du développement. En ce sens, les projets d'IFD ont obtenu plusieurs bons résultats.

Une approche ciblée sur les femmes a aussi amené la création d'une centaine de nouvelles organisations de femmes. C'est au cours de cette décennie que des milliers de femmes de partout dans le monde se sont rassemblées à Nairobi pour la deuxième conférence des Nations Unies sur les femmes. Beaucoup d'entre elles y étaient venues du Sud avec une vision fraîche et critique de l'IFD. La vision de la femme dans l'IFD s'avérait alors trop réduite à un rôle de marginale victime du système; et c'est dans ce contexte qu'on a vu l'émergence de l'image de la femme comme agente de création de richesse au centre de la survie de la race humaine<sup>2</sup>.

Peu à peu est née l'approche actuelle de l'« égalité entre les sexes » qui voulait contrecarrer les lacunes de l'IFD en identifiant la question de la femme comme élément de la société dynamique qui devait être abordé par rapport au rôle de l'homme dans cette même société. L'approche visait l'intégration complète des femmes à toute intervention de coopération internationale. En 1995, à la quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, à Beijing, les gouvernements y ont adopté une plate-forme d'actions qui identifiait les objectifs concernant le progrès des femmes dans le monde. Dix ans plus tard, les Nations Unies ont intégré la question de la femme aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies dans le but de : « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard ». L'engagement des OMD envers la question de la femme a donné une nouvelle énergie et on a renouvelé les efforts de mise en application de l'approche de l'égalité entre les sexes.

Depuis un bon moment, les questions relatives à la participation de la femme au progrès social et économique des pays en développement font partie importante des modalités de l'aide publique au développement canadienne. L'importance se voit dans la phase II du Programme de partenariat des

collèges canadiens (PPCC), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'égalité entre les sexes, à laquelle on donne aussi le nom d'égalité entre les genres à l'ACDI, constitue un élément transversal que tout projet du PPCC doit intégrer dans sa planification, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Un exemple réside dans le projet du PPCC en cours du Collège François-Xavier-Garneau sur le SIDA au Niger qui comporte l'égalité entre les sexes à titre d'élément transversal important. Bien qu'on assiste à une féminisation du SIDA dans le monde et en Afrique en particulier, les questions qui s'y rattachent ne peuvent que difficilement être abordées avec la seule optique de la femme. On peut en dire de même dans les projets autres que ceux du secteur de la santé. Les projets du PPCC du Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST) au Malawi ont intervenu au niveau des structures de la formation professionnelle et technique dans le pays. Les questions qui touchent les structures institutionnelles et organisationnelles dans un milieu complexe dominé par les hommes ne pouvaient que difficilement être abordées que sous l'angle de la femme.

Est-ce que l'approche de l'égalité entre les sexes « dilue » trop la question de la femme dans un programme ou un projet? La réponse et le défi résident dans le besoin de définir des résultats et des indicateurs de rendement concrets, appropriés et utiles.

Les projets utilisent souvent comme indicateur de rendement de l'égalité entre les sexes un nombre escompté de femmes qui participent à la gestion du projet ou à ses activités de formation. Bien que cet indicateur soit important, il est souvent insuffisant. Dans plusieurs cas, c'est une vision stratégique au-delà des chiffres qui manque. À quoi sert d'avoir un nombre escompté de femmes qui participent si ce n'est pour répondre à une stratégie de changement à plus long terme? Et une telle vision de changement doit impliquer des hommes.

Il existe des projets qui auront créé un changement d'attitude chez des hommes, mais peu d'entre eux auront su en témoigner concrètement le résultat dans leurs rapports. Pourtant, dans une perspective vers une plus grande égalité entre les sexes, il s'agit d'un effet réel du projet. Il n'apparaît pas dans les rapports généralement parce qu'il est très difficile, voire même impossible de le mesurer. Quel indicateur de rendement pouvons-nous utiliser pour témoigner d'un changement d'attitude chez les hommes à l'égard de la participation de la femme à la société et à l'économie? Quel indicateur de rendement devrait-on utiliser pour témoigner du « renforcement des organisations ou des réseaux de femmes » ou encore d'une « plus grande autonomie du processus décisionnel de la part des femmes »?

On a déployé des efforts pour mieux définir des indicateurs et des résultats à cet égard. En 2003, la Direction générale du partenariat canadien (DGPC) à l'ACDI a publié *Les cadres de l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'intérim des partenaires de la DGPC de l'ACDI*<sup>3</sup>. L'approche dans ce document préconise un processus en cinq étapes : une analyse comparative entre les sexes; une identification des questions relatives à l'égalité entre les sexes; une formulation des résultats; une élaboration de stratégies, et; une transmission des résultats. L'ACDI est allée plus loin en 2005 en présentant un « cadre d'évaluation des résultats de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes<sup>4</sup> ». Bien que ce cadre présente une intéressante classification et définition de dix effets de l'égalité entre les sexes et fournit également de nombreux exemples de types de résultats dont plusieurs de nature qualitative, le document n'offre aucun exemple d'indicateurs de rendement.

L'élément transversal de l'égalité entre les sexes entre-t-il ainsi dans une impasse?

Au moment où l'élément de l'égalité entre les sexes semble être à un tournant crucial de son évolution, l'approche plus ciblée de quelques projets du PPCC et de projets bilatéraux aura donné des effets et un impact sur l'égalité entre les sexes plus

Suite à la page 6

Suite de la page 5

clairs et plus tangibles. Le Collège François-Xavier-Garneau travaille au Laos à un projet qui porte directement sur l'entrepreneuriat féminin et le projet Canada-China Women's Law que l'ACCC a géré en Chine avec la All China Women's Federation a été un grand succès. Dans ces deux exemples d'intervention ciblée, les résultats obtenus en matière de participation de la femme sont particulièrement clairs, tangibles et mesurables.

Pour cette raison peut-être, il semble y avoir un certain retour à l'ACDI vers une approche plus ciblée. La ministre canadienne de la Coopération internationale, l'honorable Josée Verner, a indiqué dans son allocution à l'occasion des Journées de la coopération internationale<sup>5</sup> que :

*« Dans un très grand nombre de pays en développement, l'expérience démontre que, pour réduire la pauvreté, créer de la richesse et préserver les droits humains, rien ne vaut les gestes concrets qui permettent aux femmes de tirer profit de leur immense potentiel. C'est pourquoi il nous faut des programmes et des fonds qui ciblent spécifiquement le soutien à l'égalité économique et sociale des femmes. [...] C'est*

*pourquoi je ferai de cette question le thème central de la Semaine du développement international en février 2007. »*

Toutefois, il ne faut pas mettre systématiquement de côté l'approche de l'égalité entre les sexes en raison de sa dilution pour faire un retour unilatéral vers l'approche ciblée de l'IFD. L'élément transversal de l'égalité entre les sexes a toujours sa place dans les projets de coopération en général et dans les projets du PPCC en particulier là où les besoins et les réalités en font une approche stratégique.

L'expérience du PPCC dans une centaine de projets effectués dans plus de 50 pays permet de penser que la seule manière de débloquer l'impasse actuelle et de faciliter l'avancement de la femme dans le monde consiste à se doter d'une nouvelle approche « holistique » qui favorise une analyse des genres. Une telle approche donnera l'option entre une perspective ciblée ou une perspective transversale selon l'environnement local et la culture des genres. L'expérience laisse également entrevoir que la collectivité du développement doit se définir des indicateurs de

rendement qualitatifs pertinents, utiles et qui sont reconnus au même titre que les indicateurs quantitatifs. Cela ne fait que confirmer la raison de l'impasse puisque la très grande majorité des résultats en matière de la question complexe de l'égalité entre les sexes ne se mesurent tout simplement pas.

### Notes

<sup>1</sup> KEAYS, Patricia et Nancy Sherman. « La femme et le développement », *ACCC International*, Vol.5, N° 3, hiver 1991, page 1.

<sup>2</sup> KERR, Joanna. « From WID to GAD to Women's Rights : The First Twenty Years of AWID », *Association pour les droits de la femme et le développement (AWID)*, Occasional Paper n°9, octobre 2002.

<sup>3</sup> Agence canadienne de développement international. (2003). *Les cadres de l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'intérieur des partenaires de la DGPC de l'ACDI*, Direction générale du partenariat canadien.

<sup>4</sup> Agence canadienne de développement international. (2005). *Cadre d'évaluation des résultats de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes*.

<sup>5</sup> VERNER, Josée. Allocution de l'honorable Josée Verner, ministre de la Coopération internationale à l'occasion des Journées de la coopération internationale, Ottawa, le 31 octobre 2006.

## Le projet Canada-China Women's Law – Une démarche fondée sur l'égalité entre les sexes

par Lorna Malcolmson  
et la D<sup>re</sup> Diane Tyler, Spécialiste principale  
en égalité entre les sexes

Présentée à Beijing en 1995, la Conférence sur la décennie internationale de la femme a attiré l'attention sur la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Un niveau de sensibilisation aussi élevé à l'endroit de la nécessité de garantir l'égalité des sexes a mené à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet bilatéral entre le Canada et la Chine visant à promouvoir les droits des femmes grâce à une plus grande sensibilisation et à l'application de la *Loi de 1992 sur la protection des droits et des intérêts des femmes*, adoptée par la Chine, ainsi que d'autres lois et règlements en faveur des droits et des privilèges des femmes.

La All-China Women's Federation (ACWF-fédération panchinoise des femmes) et l'ACCC ont été choisies à titre d'organismes d'exécution pour le projet Canada-China Women's Law sur la législation relative aux droits des femmes (1998-2005), financé par l'Agence canadienne de développement international. Il s'agissait du premier projet de la Chine portant sur les droits des femmes.

Pour accroître la sensibilisation et la connaissance des droits juridiques des femmes, dès le début le projet a cherché à rejoindre et à faire participer les femmes et les hommes tant dans les régions urbaines que rurales. Les lois régissant les droits des femmes ont démontré clairement la distinction entre l'égalité des chances et l'impact équitable de la société sur les droits, les libertés et les intérêts des femmes. Pour favoriser un changement au niveau des attitudes

discriminatoires, les femmes *autant que* les hommes doivent participer à toutes les étapes du projet, que ce soit comme exécutants, formateurs, promoteurs, chercheurs, représentants des médias et simples participants.

Au cours des trois premières années du projet, 40 femmes et hommes ont été recrutés et formés à titre de formateurs principaux en matière de droits des femmes. À leur tour, ils ont formé 1132 formateurs et formatrices qui ont rejoint 29 000 autres femmes et hommes dans des collectivités désignées de la province de Hebei (la quatrième région la plus peuplée de Chine) et de la Région autonome de Mongolie intérieure (RAMI). Ces régions ont été ciblées parce qu'elles regroupaient un large éventail de régions rurales et urbaines développées et moins développées, et qu'on y trouvait des bureaux locaux de la ACWF. Dans la dernière année du projet, 11 autres provinces occidentales ont été ajoutées.

Le *Module de formation sur la sensibilisation à la problématique homme-femme* du projet a offert une excellente base pour aider les hommes et les femmes à distinguer entre le sexe biologique et les pratiques discriminatoires fondées sur le genre découlant de la socialisation. Le «genre» décrit les rôles des femmes et des hommes qui sont établis par la socialisation, et qui sont appuyés et renforcés par la culture ainsi que par les institutions. La formation en matière de sensibilisation à la problématique homme-femme offre une excellente base pour aider les femmes et les hommes à comprendre le véritable sens de l'égalité entre les sexes, et à distinguer les différences entre les rôles découlant de la socialisation et les différences biologiques et physiques. La discrimination fondée sur le sexe fait en sorte que les femmes et les hommes ont souvent un accès inégal aux ressources et aux avantages, une influence inégale dans les décisions à tous les échelons de la société, des degrés de responsabilité inégaux et des perspectives différentes pour définir et régler les problèmes.

Le *Module de formation sur la sensibilisation à la problématique homme-femme* a fait appel aux

Suite à la page 8

Suite de la page 7

principes de l'éducation des adultes et à des approches participatives (comme des études de cas, des jeux de rôles, le brassage d'idées, des discussions et décisions en groupes) pour permettre aux participants d'établir un lien entre la *Loi* et des situations de vie réelle. Par exemple, dans l'atelier intitulé «Les droits et les intérêts des femmes dans le milieu de travail», les participants devaient évaluer des études de cas. Dans une de ces études de cas, une femme qui en était à son deuxième trimestre de grossesse a demandé à son employeur de la transférer du quart de nuit au quart de jour parce qu'elle ne se sentait pas bien lorsqu'elle travaillait le soir. La femme a été blessée au travail et a perdu son enfant. Quels étaient ses droits?

Les questions, les préoccupations et les problèmes les plus courants, surtout dans les villages ruraux, étaient : 1) l'abandon des nourrissons et des enfants de sexe féminin; 2) les droits de propriété au moment du divorce ou du décès, et le droit des femmes à la terre; 3) la violence familiale; 4) l'incertitude au sujet des droits et du processus de divorce; 5) les niveaux de décrochage scolaire, en particulier chez les filles; 6) les rôles au sein de la famille et de la société; 7) la difficulté à réclamer le droit à l'héritage; 8) la croyance ferme que les hommes sont supérieurs aux femmes; 9) l'ignorance du droit de participer aux affaires de la collectivité; et 10) la pratique

traditionnelle dans certaines régions qui oblige l'homme à payer une dote excessive à la famille de son épouse. Des brochures illustrées traitant des droits ont été préparées et distribuées dans les collectivités rurales pour sensibiliser les villageois analphabètes ou partiellement analphabètes.

Dans les régions urbaines, les principales questions étaient : 1) les problèmes liés au mariage, y compris les relations avec la famille et la parenté; 2) la violence familiale; 3) la propriété et la division des biens au moment du divorce; 4) l'héritage des biens; 5) une préférence inéquitable marquée pour les hommes dans l'embauche et les licenciements; 6) la répartition inéquitable des logements; 7) la sécurité personnelle au sein de la collectivité; 8) l'accès aux prestations/services médicaux et sociaux; 9) l'inégalité des rôles dans les affaires publiques; et 10) le harcèlement sexuel en milieu de travail.

Comme résultat immédiat, le projet a permis aux hommes et aux femmes de mieux comprendre l'égalité entre les sexes, l'existence et le sens de la *Loi sur la protection des droits et des intérêts des femmes*, et d'acquérir plus de connaissances à l'échelle locale pour faire valoir leurs droits au foyer, au travail et au sein de la collectivité. Dans le cadre du projet, un organisme national de défense des droits des femmes a été formé dans le but de réviser

les lois régissant les droits des femmes. Vers le milieu du projet, plus de 13 modifications ont été apportées à la *Loi sur le mariage et la famille*. D'autres initiatives ont été mises en œuvre pour réviser et actualiser la *Loi sur la protection des droits et des intérêts des femmes*, qui a reçu la sanction de l'État peu de temps après la fin du projet.

À mesure que la sensibilisation augmentait et pour répondre à la demande croissante pour des services et de l'aide de la part de l'appareil judiciaire et des autres organismes, le projet a également contribué à la formation d'agents de police, de procureurs, de juges, de membres du Bureau de la justice et d'employés du service du contentieux de la ACWF dans 350 bureaux. L'onde de choc créée par ces programmes de formation a attiré l'attention sur les droits des femmes dans de nombreuses institutions, dont des universités, des collèges, des écoles, des instituts de recherche et des ONG, des travailleurs sociaux, des travailleurs des cliniques de santé, des fonctionnaires et du personnel des médias.

Le milieu des médias de communication et de diffusion d'information publique en Chine est complexe et coûteux, mais c'est un outil vraiment puissant pour rejoindre le public. Afin de mieux faire connaître le projet au grand public, les responsables du projet ont distribué des bulletins

Suite à la page 26

## Intégrer l'égalité entre les sexes dans les projets du PPCC

par Elaine McNeil, coordonnatrice des projets internationaux, SIAST

Les définitions et les politiques actuelles en matière de développement comprennent le thème transversal de l'égalité entre les sexes, qui est considéré comme une dimension importante de tous les projets subventionnés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et des autres projets financés par des donateurs, dont le Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC). Les recherches indiquent que la pauvreté, la protection de l'environnement, les droits de la personne, l'éducation et l'état de santé (dont le VIH/SIDA) sont tous interdépendants et influencés par les inégalités entre les sexes.

Malgré les nombreuses initiatives mises en œuvre partout dans le monde, qu'il s'agisse de projets axés expressément sur le genre ou de projets ayant comme thème transversal l'égalité entre les sexes, nous sommes encore très loin d'avoir atteint l'égalité entre les sexes tant au Canada qu'à l'étranger. Malgré des budgets limités, nous pouvons obtenir des résultats significatifs dans le contexte de la mise en œuvre du PPCC grâce à une analyse, à une planification et à un suivi attentifs. Beaucoup de collèges et instituts canadiens ont réussi à identifier et à intégrer l'égalité entre les sexes dans leurs projets de diverses façons novatrices et efficaces.

L'égalité des sexes a toujours été importante dans la conception et la mise en œuvre des projets du PPCC au Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST). Malgré l'accent mis sur la formation technique et professionnelle dans beaucoup de projets du SIAST et la prédominance des hommes à des postes d'influence au pays, allant du ministère jusqu'à la gestion des établissements,

ainsi que parmi les enseignants et les étudiants, des résultats significatifs et durables ont été obtenus au chapitre de l'égalité entre les sexes.

Une analyse et une planification minutieuses et un engagement envers l'égalité entre les sexes sont des éléments essentiels à ce succès. Dans certains projets, en plus d'intégrer l'égalité des sexes comme thème transversal, on peut aussi planifier des activités spécifiques au genre. Dans le cadre du projet actuel du PPCC au Malawi, intitulé «Amélioration des résultats du TEVET», toutes les femmes enseignantes non qualifiées dans les collèges techniques ont eu la priorité pour s'inscrire au nouveau Programme de formation des maîtres. Dans le projet précédent du PPCC réalisé par le SIAST au Malawi, une vidéo d'orientation professionnelle de 22 minutes qui examinait la question du faible nombre de femmes dans les programmes de formation technique et professionnelle a été produite. Cette vidéo examinait également les questions essentielles du manque de connaissances en science et en mathématiques, ainsi que les obstacles sociaux et culturels aux professions non traditionnelles. Accompagnée d'un guide de l'enseignant et d'une affiche en couleurs, la vidéo décrivait le «monde de choix» qui s'offrait aux femmes dans les métiers et d'autres professions non traditionnelles. L'auditoire cible était composé d'étudiantes de la fin du primaire et du secondaire. En plus d'être projetée dans les écoles locales, la vidéo a été rediffusée sur une station de télévision locale du Malawi pendant un an. Elle a également été montrée à de nombreux groupes à diverses occasions, notamment pendant une journée de promotion des carrières pour les étudiants du secondaire parrainée

Suite à la page 10

Suite de la page 9

par le Forum des femmes éducatrices du Malawi et lors d'une réunion de tous les donateurs dans le domaine de l'éducation au Malawi en 2004. Elle a été distribuée à d'autres donateurs, comme des organismes d'aide des États-Unis et du Royaume-Uni, ainsi que différents ministères intéressés au Malawi.

La production de cette vidéo nécessitait une contribution matérielle importante des programmes des communications, des nouveaux médias et des femmes dans les métiers du SIAST et du personnel des établissements partenaires au Malawi. Même si tous les projets du PPCC n'offrent pas la possibilité de produire une vidéo, les activités spécifiques au genre et les activités transversales sont essentielles pour assurer la durabilité des résultats du projet et elles peuvent faire une véritable différence dans la vie des femmes ainsi touchées.

*«Je ne savais pas non plus que mon contact avec le projet du PPCC du SIAST allait être le début d'un partenariat très significatif et productif, qui allait avoir un effet multiplicateur et qui me permettrait de développer une passion pour mon travail sur l'égalité des sexes au Malawi et en Afrique australe. Comme le VIH/sida, l'égalité des sexes est un thème transversal et aucune politique ou stratégie de gestion, ni aucun programme de formation, ne seront efficaces si les déséquilibres entre les sexes se poursuivent dans les métiers, excluant ainsi une ressource utile et importante dans toute économie (les femmes), que ce soit au Canada ou au Malawi. Nous devons continuer de «vivre le rêve» et nous assurer que les politiques de recrutement dans le domaine de la formation et en milieu de travail sont équitables, que la formation et les milieux de travail sont sensibles aux besoins des femmes et que les politiques sont non seulement bien articulées, mais qu'elles ont aussi des objectifs concrets pour l'intégration des femmes dans des métiers non traditionnels.»* Flossie Gomile, doyenne, Études et recherches supérieures, Malawi Polytechnic (partenaire du SIAST dans le projet TEVET) et narratrice de la vidéo «A World of Choices», dans un discours aux délégués présents au Congrès annuel de l'ACCC en mai 2004.

Voici une brève liste de contrôle résumant l'expérience acquise au SIAST et ailleurs en vue de garantir l'égalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre des projets du PPCC.

### Conception des projets

- Cherchez sur l'Internet de l'information au sujet de l'égalité entre les sexes, y compris dans les documents du PPCC et de l'ACDI.
- Déterminez les questions propres à l'égalité entre les sexes liées au but et à la finalité de votre projet. Par exemple, si le projet est lié à la santé, aurez-vous une prédominance de femmes dans votre projet et devrez-vous examiner l'égalité des sexes de la perspective des hommes? Si votre projet est dans un domaine dominé par les hommes, comment des projets semblables ont-ils réussi à intégrer les femmes aux activités de projet de manière significative? Y a-t-il des femmes, même en petit nombre, dans ce secteur?
- Articulez au sein de votre équipe de projet et avec votre partenaire du pays en développement l'engagement à intégrer des initiatives touchant l'égalité des sexes tout au long du cycle du projet.
- Effectuez une analyse de l'égalité des sexes pendant la mission de conception du projet dans le cadre de la vérification institutionnelle, afin de mieux connaître les besoins, les enjeux et l'environnement opérationnel de l'établissement d'enseignement partenaire.
- Identifiez les politiques du pays concernant l'égalité entre les sexes, les politiques précises des ministères et des établissements, le cas échéant, et fixez des objectifs chiffrés (par exemple, un taux de participation de 30 pour cent de femmes) que vous utiliserez lorsque vous établirez les indicateurs de projets. Mentionnez toute absence de ce genre de politique et les répercussions sur les activités éventuelles du projet.

- Déterminez les politiques et les pratiques de soutien (comme les politiques contre le harcèlement sexuel) au sein du gouvernement, de l'établissement et en milieu de travail. Cet élément est particulièrement important pour les jeunes femmes qui effectuent des stages pratiques dans l'industrie. S'il n'existe pas de politique, le projet peut-il aider le partenaire du pays en développement à en définir une?
- Déterminez d'autres activités majeures des donateurs associées à votre partenaire ou au sein du pays qui pourraient offrir de l'information additionnelle et qui permettraient d'améliorer les activités et les résultats. Vérifiez d'autres projets bilatéraux ou projets d'organismes non gouvernementaux financés par l'ACDI qui peuvent compléter votre initiative.
- Recueillez des données de base, dont des statistiques, ventilées par sexe, dans tous les secteurs, allant de l'inscription des étudiants jusqu'au taux de réussite, ainsi que dans des postes d'enseignants et d'autres postes administratifs et de gestion. S'il n'y a pas de telles statistiques, votre projet peut-il aider à concevoir un outil pour en recueillir?
- Cernez des questions précises liées à l'accès et à la réussite des étudiants en général, et des femmes en particulier. Identifiez des solutions potentielles réalisables pour surmonter ces obstacles et articulez les résultats que vous atteindrez en utilisant les indicateurs appropriés.
- Examinez les lignes directrices des programmes d'études avec votre partenaire du pays en développement (si cela est utile pour votre projet). Y a-t-il en place une approche d'élaboration de programmes d'études « sans distinction de sexe »? Serait-il approprié de mettre en œuvre une initiative spécifique au genre sexuel pour l'élaboration du programme d'études qui mettrait en lumière les hommes et les femmes dans des rôles non traditionnels?
- Examinez l'égalité des sexes dans les rôles de décision à votre établissement partenaire et déterminez si le projet créera des initiatives pour remédier à ce genre d'inégalités.

- Parmi toutes les données recueillies, élaborer conjointement des initiatives et planifiez en vue d'obtenir des résultats réalisables qui augmenteront l'égalité entre les sexes dans le contexte du projet. Si possible, offrez une orientation pour favoriser l'adoption de politiques là où il n'y en a pas et encouragez l'application de celles qui existent.
- Établissez un cadre pour recueillir les données.

### Mise en œuvre et suivi du projet

- Pendant la mission initiale, examinez les données touchant l'égalité des sexes, les résultats prévus et les indicateurs, afin de rafraîchir les attentes et accroître la participation.
- Au sein de votre établissement partenaire, encouragez l'utilisation de « groupes de travail » comprenant des femmes pour guider différentes activités.
- Assurez le suivi de vos activités tout au long de l'année et compilez des statistiques et des résultats.
- Chaque année, au moyen de réunions du comité organisateur ou d'autres mécanismes, faites état de l'efficacité de vos initiatives dans l'atteinte des résultats prévus. Dressez un « bilan de l'égalité des sexes », qui sera mis à jour annuellement.
- Mettez sur pied un groupe de travail sur l'égalité des sexes ou désignez des personnes qui maintiendront « l'égalité des sexes » comme leur priorité et qui travailleront avec l'équipe de gestion pour s'assurer que les questions sont envisagées dans toutes les décisions concernant les projets (par exemple, la sélection des candidats pour la formation, les participants aux visites d'étude, la composition du comité organisateur, etc.) Pendant la première année du projet, désignez les enseignantes et les

Suite à la page 26

# La planification en fonction fait-elle vraiment

par **Kyla Pennie**  
**Spécialiste en projets internationaux**  
**Niagara College**

C'est toujours intimidant de promouvoir l'égalité des sexes dans un projet de développement. À titre d'agente de projets au Niagara College, j'ai été confrontée à ce défi : comment pouvons-nous faire une véritable différence?

Les propos pragmatiques d'un spécialiste en égalité des sexes à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) m'ont aidée à aborder cette question avec plus confiance en comprenant que mon rôle à titre d'agente de projets ne consistait pas à changer toute l'équation du déséquilibre des pouvoirs et des perspectives entre les hommes et les femmes. J'avais plutôt la responsabilité de planifier des activités de formation qui permettraient aux participants aux projets (gestionnaires, enseignants, intéressés ou stagiaires) de progresser sur une échelle allant du point A au point B en ce qui concerne la façon de percevoir, d'aborder et de faire face aux relations entre les deux sexes dans notre quotidien.

Confiants de savoir que des petits pas en matière de planification peuvent faire une différence, nous nous sommes engagés à adopter des mesures concrètes pour nous assurer que le projet du Niagara College au Pérou, réalisé en collaboration avec notre partenaire, l'Instituto del Sur (ISUR), contribue effectivement à l'égalité des sexes. Il s'agit d'un projet de cinq ans dans le cadre du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC), intitulé «Points d'entrée pour travailler dans l'industrie touristique», et notre collaboration vise à faciliter l'accès des personnes marginalisées à des postes de débutants dans le secteur du tourisme.

Nous avons commencé à travailler avec nos partenaires péruviens, rédigeant conjointement la proposition de projet. Dans le Tableau sommaire des résultats, nous avons inscrit des résultats en fonction de l'égalité des sexes aux plans individuel et institutionnel, ainsi que

les indicateurs qualitatifs et quantitatifs correspondants. Une des premières activités liées à ces indicateurs consistait à présenter la politique d'égalité des sexes de l'ACDI à l'équipe de gestion du projet, qui, par coïncidence, était composée de cinq femmes : trois Péruviennes et deux Canadiennes. Nous avons discuté de la façon dont la planification en fonction de l'égalité des sexes, éclairée par une analyse comparative entre les sexes, aiderait l'équipe de gestion du projet à atteindre les résultats prévus en matière d'égalité des sexes.

Nous avons décidé de faire coïncider la présentation du projet aux participants éventuels avec l'analyse comparative entre les sexes. L'intégration de l'égalité des sexes dans l'introduction officielle avait une valeur stratégique : de cette façon, tous les intéressés étaient informés que l'égalité des sexes était un élément important du projet. L'équipe de gestion du projet du Niagara College a également utilisé la

# de l'égalité des sexes — une différence?

séance d'introduction comme «pratique exemplaire» dans sa formation pour la conception du projet, en intégrant des méthodes participatives et la planification en fonction de l'égalité des sexes (répondre aux besoins pratiques et stratégiques des femmes), en vue d'assurer la participation active des hommes et des femmes stagiaires.

Pour répondre aux besoins pratiques des femmes en matière de services de garderie et de sécurité, nous avons présenté la séance au début de l'après-midi dans les collectivités des participantes. Pour favoriser la confiance à l'endroit du projet, nous avons également établi un partenariat avec un organisme non gouvernemental local qui a aidé à annoncer l'heure, l'endroit et le but de la séance, et précisé que «les participantes pouvaient amener leurs enfants».

Afin de répondre aux besoins stratégiques des femmes, nous avons planifié la séance en utilisant des méthodologies participatives visant à créer des

espaces sécuritaires pour permettre aux hommes et aux femmes de discuter des stéréotypes. Afin de respecter la culture régionale, nous avons fait appel à un animateur local (avec un bon sens de l'humour) pour présenter une activité décrivant les différentes fonctions des hommes et des femmes au sein de la société. L'animateur a utilisé les résultats pour discuter de la capacité des hommes et des femmes à décrocher un emploi dans le secteur du tourisme en fonction de leurs compétences uniques. En reliant directement les rôles de chacun des sexes au thème plus global de notre projet de tourisme, l'animateur a « intégré » la composante d'égalité des sexes à la séance de formation, au lieu de l'isoler et de l'aborder comme un enjeu distinct.

Des données ventilées par sexe concernant les besoins et les intérêts de formation ont également été recueillies en utilisant des techniques participatives telles que « l'arbre de

l'affinité ». Au lieu de simplement recueillir les données, l'animateur a aidé le groupe à analyser les données ensemble, en laissant les participants discuter des rôles des sexes au sein de la société de leur perspective.

Les mêmes données ont plus tard été analysées par l'équipe de gestion du projet et elles ont aidé à formuler une stratégie plus distincte en matière d'égalité des sexes pour répondre au thème transversal de l'égalité entre les sexes de l'ACDI. L'ISUR et le Niagara College ont décidé que notre stratégie d'égalité des sexes consisterait à : 1) promouvoir la participation égale à la formation et aux possibilités de formation; 2) évaluer les points forts et les points faibles et en tenir compte dans la conception et la mise en œuvre de la formation; 3) utiliser la méthodologie appropriée; 4) faciliter l'accessibilité et la participation active; et 5) utiliser un programme d'études sans distinction de sexe.

Suite à la page 27

Cet article est une réflexion sur deux projets du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC) ayant pris en compte la problématique de l'égalité entre les sexes de façons très différentes, autant en fonction des

ne sont pas nécessairement conscients pour tous les acteurs en interaction. Les enjeux de l'égalité entre les sexes ne sont donc pas seulement présents dans les objectifs des projets, mais aussi dans les relations professionnelles

de l'UFL, et d'une dizaine de jeunes chercheurs de l'INRE, surtout des hommes. Ceux-ci ont été formés en méthodologie de recherche et ont effectué des enquêtes afin d'identifier des projets entrepreneuriaux porteurs

# De l'égalité entre les sexes : 2 projets, 2 approches

**par Paule Racine**  
**Coordonnatrice, Garneau-International**  
**Collège François-Xavier-Garneau**

clientèles ciblées que des contextes particuliers dans lesquels ces interventions s'insèrent.

Cette réflexion n'est pas neutre. Quand on est soi-même une femme, témoigner du thème de l'égalité entre les sexes dans la réalisation de projets de coopération introduit nécessairement un biais. Il est dû au genre auquel on appartient, à celui de notre partenaire cogestionnaire du projet, au fait que la clientèle visée soit exclusivement féminine, masculine ou mixte et que celle-ci soit en interaction avec des formatrices ou des formateurs canadiens. Ces projets visent l'atteinte de résultats définis, dans des environnements culturels distincts, et où les modes de relations hommes-femmes

et amicales qui s'établissent entre ceux et celles qui les mettent en œuvre.

Le projet *Entreprendre au féminin*, réalisé au Laos de 2000 à 2004, avait pour cible le renforcement des femmes en matière de gestion et d'entrepreneuriat. En partenariat avec l'Union des femmes lao de Vientiane (UFL) et l'Institut national de recherches économiques (INRE), ce projet appuyait le Laos dans sa stratégie de développement du secteur privé, autant par la recherche en vue de déterminer des secteurs d'activités porteurs que par le renforcement d'un entrepreneuriat féminin émergent. Sa clientèle-cible était constituée d'une vingtaine de femmes entrepreneures, membres

pour les femmes d'affaires. Celles-ci avaient un niveau d'éducation relativement élevé pour le pays et bénéficiaient de moyens financiers supérieurs à ceux de la majorité des femmes lao. Elles étaient déjà entrepreneures, mais n'avaient reçu aucune formation en la matière.

L'égalité entre les sexes était au cœur même de la finalité, du but et des résultats à atteindre par ce projet. Le fait que le cadre législatif du Laos établisse clairement le principe de l'égalité entre les sexes, que le régime politique communiste le favorisait, et le rôle traditionnel de la femme comme gestionnaire de l'argent dans la famille soit culturellement reconnu, viser le développement économique pour des femmes

était un objectif réalisable. De plus, la majorité des bénéficiaires du projet et des formateurs de notre collège étaient des femmes ainsi que les coordonnatrices des trois organisations partenaires. Le projet s'est déroulé de façon harmonieuse et une cinquantaine de femmes ont reçu une formation en entrepreneuriat. Une vingtaine ont formé d'autres femmes en entrepreneuriat dans le cadre du projet et quelques-unes continuent toujours de donner des sessions de formation pour des ONGs ou pour le Bureau international du travail en utilisant les modules de formation produits en langue lao dans le cadre de notre projet.

Le projet *Combattre le VIH/SIDA par l'école* est actuellement en cours de réalisation au Niger, en partenariat avec le Syndicat national des enseignants du Niger (SNEN). Il vise à contribuer aux actions de prévention du VIH/SIDA chez les enseignants et les élèves de 15-24 ans, deux des groupes-cibles les plus touchés par la maladie.

Dans ce pays à forte tradition islamique caractérisé par la polygamie et les mariages précoces des jeunes filles, le taux brut de scolarisation des filles est de moins de 30 % contre environ 38 % pour les garçons. Les contraintes culturelles et religieuses touchant l'éducation sexuelle et la contraception sont aussi très présentes. À une époque où on constate la féminisation

des victimes du VIH/SIDA, parler des causes et des conditions de sa transmission focalise nécessairement le débat sur les rapports de pouvoir existant entre les hommes et les femmes, autant dans l'espace privé que public.

Son but est d'accroître les connaissances d'un groupe de 25 formateurs du SNEN en matière d'éducation à la santé et de prévention des IST et du VIH/SIDA afin qu'ils les diffusent aux enseignants de plusieurs institutions scolaires des huit régions du pays. Les 160 enseignants et enseignantes formés par leurs pairs expérimenteront bientôt l'implantation d'un module VIH/SIDA dans les programmes scolaires de huit écoles, dont les quatre écoles normales du pays.

Ce projet met en scène une équipe multidisciplinaire qui regroupe des enseignants de soins infirmiers, de sociologie et de communication sociale. Elle est composée de deux femmes et deux hommes. Cette équipe travaille avec huit femmes et hommes issus des huit régions du Niger et membres de la cellule de formation continue du SNEN. Ceux-ci sont appuyés par neuf conseillers, tous des hommes. Enfin, les coordonnateurs du projet sont un homme pour le SNEN et une femme pour le Collège François-Xavier-Garneau.

Notre équipe de formateurs est toujours composée d'un homme et d'une femme et notre

méthodologie d'intervention vise à informer et à sensibiliser les formateurs nigériens afin de produire une réflexion individuelle et collective sur la nature et la qualité de leurs rapports aux personnes de sexe opposé, dans leur vie privée et à l'école. Des échanges en sous-groupes exclusivement masculin ou féminin permettent à tous de s'exprimer plus librement. La mise en commun de ces discussions force les participants à se questionner sur leurs rapports intergenres et à confronter leurs positions. Des activités, telles l'élaboration d'un plaidoyer pour la prévention du VIH/SIDA, entraînent des débats enflammés entre Nigériens et Nigériennes. Dans un premier temps, leur objectif est de faire émerger une prise de conscience des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Par la suite, il s'agit d'identifier les changements de comportement nécessaires pour permettre que s'établissent des relations plus égalitaires entre les hommes et les femmes afin que celles-ci puissent prendre parole et être capables de dire non aux hommes quand une relation de leur convient pas. Les acteurs du projet *Combattre le VIH/SIDA par l'école* veulent sensibiliser leurs pairs afin que ceux-ci modifient certains comportements autoritaires envers les femmes; par dessus tout, ils aspirent à faire changer les choses pour la future génération.

Suite à la page 28

## Mise à jour du PPCC

par Marie-Josée Fortin  
Gérante du PPCC

### L'appel de propositions 2006

En réponse à l'appel de propositions du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC) de 2006, le Secrétariat de l'ACCC a reçu 58 propositions dont 52 étaient admissibles.

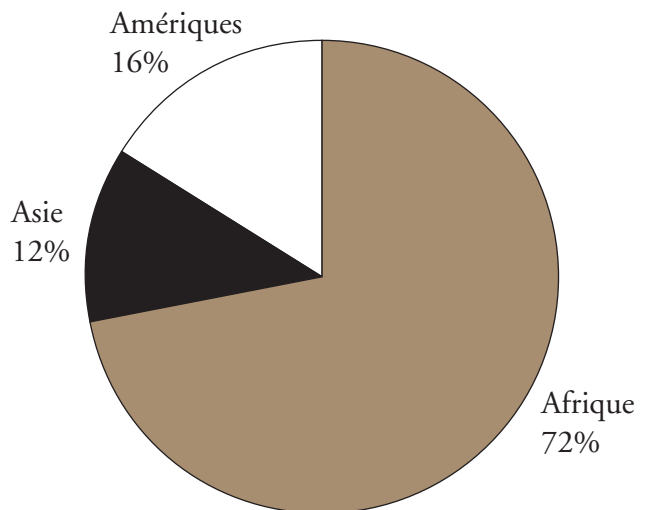
Conformément aux conditions de l'entente de contribution entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'ACCC en ce qui a trait à la phase II du PPCC, et à la suite des recommandations du comité de sélection des projets, la ministre de la Coopération internationale, l'Honorable Josée Verner, a approuvé deux projets de catégorie 1 (projets de 800 000 \$) et 23 projets de catégorie 2 (projets de 400 000 \$).

L'ACCC remercie tous les collègues et instituts qui ont participé à ce dernier appel de propositions. Elle remercie particulièrement les membres du comité de sélection de projets, l'équipe du Programme des universités et collèges de la Direction générale du partenariat canadien à l'ACDI ainsi que tous les autres représentants de l'ACDI sur le terrain et au siège social qui ont contribué à cet exercice en fournissant des commentaires à chacune des propositions admissibles.



*Le Comité de sélection du PPCC*

### Nouveaux projets par continent



### Nouveaux projets par pays

Burkina Faso	1	Niger	1
Cambodge	2	Paraguay	1
Cameroun	2	Pérou	1
Équateur	1	Rép. du Congo	1
Georgie	1	Sénégal	5
Ghana	1	Afrique du Sud	1
Kenya	1	Sri Lanka	1
Madagascar	1	Tanzanie	1
Mauritanie	1	Zambie	1
Mozambique	1		

### Les changements au sein de l'équipe du PPCC

M<sup>me</sup> Marie-Claire Hall s'est jointe à l'équipe du PPCC en octobre dernier à titre d'agente principale de programmes responsable des projets du Québec; elle remplace M. Michel Leblanc. On peut la rejoindre au tél. : 613-746-2222, poste 3149 ou courriel : mchall@acc.ca. M<sup>me</sup> Lorraine Atik et M<sup>me</sup> Mélissa Vezeau, coordonnatrices administratives, se sont aussi jointes à l'équipe. Pour connaître les membres de l'équipe du PPCC et leurs fonctions, veuillez consulter le site Web du PPCC à l'adresse <http://ppcc.acc.ca>.

## Les projets du PPCC

Le PPCC compte 73 projets en cours dont 25 sont de nouveaux projets. Six projets sont de catégorie 1 et 67 projets sont de catégorie 2.

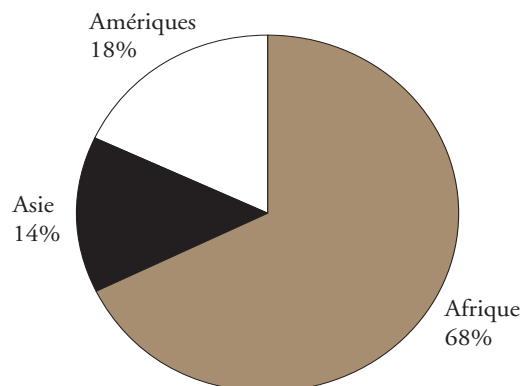
Le tableau 1 présente la répartition des projets par pays. Le tableau 2 présente la répartition des projets par continent et le tableau 3 présente la répartition des projets par secteur. Finalement, vous trouverez au tableau 4, la liste des projets. Pour obtenir les fiches projets, consultez le site Web du PPCC : <http://ppcc.acc.ca>.

**Tableau 1**

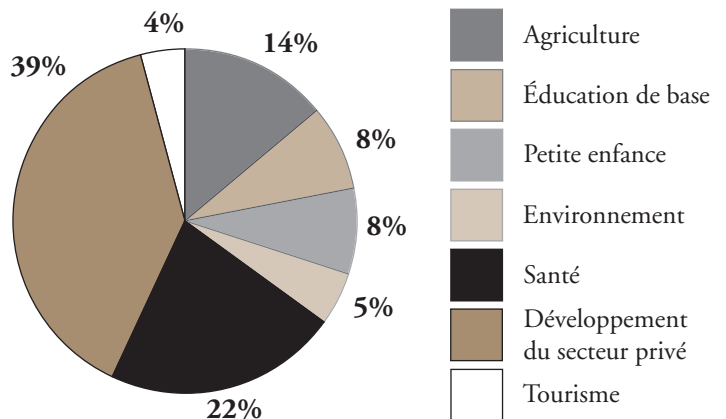


Afrique du Sud (2), Bangladesh, Bénin, Bolivie, Burkina Faso (4), Cambodge (2), Cameroun (3), Chili (2), Chine (2), Congo, Cuba (3), Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana (3), Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Madagascar (2), Malawi, Mali (2), Mauritanie (3), Mozambique (3), Namibie, Niger (2), Paraguay, Pérou (3), République de Géorgie, République du Congo, Rwanda, Sénégal (9), Sri Lanka, Tanzanie (3), Tchad, Tunisie, Vietnam, Zambie (2).

**Tableau 2**



**Tableau 3**



**Tableau 4**

### Projets du PPCC (projets nouveaux en italiques)

- Action communautaire concertée, Sénégal - Cégep de Trois-Rivières
- Agricultural Sustainability, Éthiopie - Nova Scotia Agricultural College
- Agricultural Education – Economic, République de la Géorgie - Selkirk College
- *Agri-Education for Extension, Cambodia, Nova Scotia Agricultural College*
- *Agro-compétences en Casamance, Sénégal, Cégep de Sherbrooke*
- Agroforma, Cuba, Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de la Pocatière
- *Apprendre à entreprendre, Cameroun, Collège Édouard-Montpetit*
- Appropriate Technical Training, Eritrea, Nova Scotia Community College
- *Appui à la petite enfance, Madagascar, Cégep régional de Lanaudière*
- Appui en élevage laitier, Rwanda, ITA de Saint-Hyacinthe
- Centre of Excellence (Refrigeration and Air Conditioning), Cuba, New Brunswick Community Community - St. Andrews
- Combattre le VIH/SIDA par l'école, Niger, Collège François-Xavier-Garneau
- *Community-Based Tourism Training, Paraguay, Capilano College*
- Community-Based Tourism Training in Vietnam, Vietnam, Capilano College
- Compétences en environnement, Bénin, Collège de Rosemont

Suite à la page 18

Suite de la page 17

- Concertation Prévention Jeunesse, Burkina Faso, Collège de Maisonneuve
- Développement de la petite enfance, Mauritanie, Cégep de Jonquière
- Développement de la petite enfance, Mali, Cégep de Saint-Hyacinthe
- Développement des compétences en santé, Sénégal, Collège Montmorency
- Développement pédagogique du CASE, Sénégal, Cégep André-Laurendeau
- *Diarrhea and Malaria in Children, Zambia, Cape Breton University*
- Early Childhood Development, Indonesia, Malaspina College
- Early Childhood Development: From Standards to Practice, Jamaica, George Brown College
- École, société, emploi, Mozambique, Collège François-Xavier-Garneau
- Education – Economic Catalyst, Republic of Georgia, Selkirk College
- *Éducation technique et emploi, Pérou - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
- Enhance Rural Teacher Training (Cat-1), Chine - Holland College
- Enhancing TEVET Outcomes in Malawi (Cat-1), Malawi – SIAST
- Entry Points for Tourism Work, Pérou - Niagara College
- *Environmental Education, Ghana - Malaspina University-College*
- Environmental Health for Women, Zambie - University College of Cape Breton
- Establishing the Wa Polytechnic, Ghana - SIAST
- *Formation en eau et environnement, Équateur - Cégep de Saint-Laurent*
- *Formation et insertion, Niger - Collège Boréal*
- *Formation halieutique, Sénégal - Cégep de la Gaspésie et des Îles*
- *Formation Promotion Santé (Cat-1), Burkina Faso - Collège de Maisonneuve*
- Formation technique adaptée, Sénégal - Collège Sherbrooke
- *Formation technique en géomatique, Sénégal - Cégep de Limoilou*
- Formation technique en géomatique, Pérou - Cégep de Limoilou
- *Formation, changement, efficience (Cat-1), Mozambique - Collège François-Xavier-Garneau*
- Frigoristes professionnels, Mauritanie - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Edmundston
- Généralisation de la formation continue (Cat-1), Burkina Faso - La Cité collégiale
- *Génie industriel et éolien, Mauritanie - Cégep de Matane*
- *Hygiène et salubrité des aliments, Cameroun - Cégep de Trois-Rivières*
- Indigenous Education and Training, Chili - Red River College
- Integrated Rural Development, Bolivie - Northwest Community College
- *Intervention en santé communautaire, Sénégal - Cégep de Vieux-Québec*
- IT Centre of Excellence, Cuba - New Brunswick Community College - Saint Jean
- Jeunes bâtisseurs, jeunes entrepreneurs, Madagascar - Collège Montmorency
- Leadership en développement coopératif, Congo - Collège Boréal
- Les métiers intégrés au non-formel, Burkina Faso - Collège communautaire de Nouveau-Brunswick - Bathurst
- Lota-Arauco : destino turismo, Chili - Collège Lafleche
- Mines et géoenvironnement, Tunisie - Collège de la région de l'Amiante
- *Mwanza Mining Project, Tanzanie - Cambrian College*
- *Pédagogie-Gestion-Programme, Le virage, République du Congo - Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu*
- Poverty Reduction Through Fisheries, Mozambique - Marine Institute
- Protection et insertion des jeunes, Honduras - Collège de Maisonneuve
- Reinforcing Education Access for Development, Chine - Algonquin College
- Renouveau agronomique, Tchad - Collège d'Alfred
- *Réussir la santé à Dakar, Sénégal - Cégep Marie-Victorin*
- Rural Communities Health Project, Tanzanie - Langara College
- Rural Health Education, Inde - Algonquin College
- Rural Microfinance Management, Tanzanie - Humber College
- *School-Based Water and Sanitation, Afrique du Sud - Lethbridge Community College*
- Skill Links to Self-Employment, Namibie - Bow Valley College
- Sustainable Food Security, Gambie - Nova Scotia Agricultural College
- *Sustainable Job Creation, Kenya - College of the Rockies*
- *Sustainable Rice Fish Integration, Cambodge - Marine Institute*
- Sustainable Skills Development (Cat-1), Afrique du sud - Niagara College
- *Sustainable Training for the Environment, Sri Lanka - Niagara College*
- Techno : l'école liée à la vie (Cat-1), Mali - Collège communautaire de Nouveau-Brunswick - Bathurst
- Toolkit for Change: Building Scope (Cat-1), Ghana - Bow Valley College
- Transformer : une valeur ajoutée, Cameroun - Institut de technologie agroalimentaire (Québec)
- Women Entrepreneurship Development, Bangladesh - Humber College

## **Le Forum du PPCC 2006 : La prise en charge local du développement**

Le forum du PPCC a eu lieu du 20 au 23 novembre 2006 à Ottawa. Il a rassemblé plus de 130 partenaires canadiens et étrangers. Ted Menzies, secrétaire parlementaire a annoncé, au nom de la ministre de la Coopération internationale, l'Honorable Josée Verner, les 25 nouveaux projets. Ce forum a connu un franc succès grâce, entre autres, à la participation de conférenciers de haut niveau tels que M<sup>me</sup> Diane Vincent, première vice-présidente à l'ACDI; M. Papa Kane, ancien directeur du Bureau régional pour l'Afrique, Bureau international du Travail; M. Thilak Hapangama, secrétaire permanent au ministère de la Formation professionnelle et technique du Sri Lanka; Dr José Palacios, ancien recteur de l'Université d'Atacama, Chili; et M<sup>me</sup> Stephanie Forsyth, présidente du Northwest Community College en Colombie Britannique; sans oublier l'allocution du professeur de l'Université d'Ottawa et auteur, M. Michel Chossudovski.



## **Le Colloque en Tanzanie**

Veillez prendre note ! Le PPCC a arrêté les dates provisoires du mardi 20 février au jeudi 22 février 2007 du colloque qui aura lieu en Tanzanie afin d'aller de l'avant en s'appuyant sur les leçons retenues des anciens projets du PPCC et de ceux qui sont en cours et d'identifier les prochaines occasions des activités du PPCC en Tanzanie. Le colloque rassemblera les participants des collèges et instituts qui ont eu des projets en Tanzanie ou qui sont intéressés aux prochaines possibilités d'établir des partenariats avec des établissements, les ministères pertinents et des représentants du secteur privé en Tanzanie.

Selon le haut commissaire de la Tanzanie au Canada, cette initiative arrive à point pour son pays. Le gouvernement vise à doubler les inscriptions au niveau du secondaire au cours des quatre prochaines années et il nécessitera des options au niveau postsecondaire à l'intention des diplômés, et qui répondront aux besoins de main-d'œuvre du pays. Il reconnaît que la formation actuelle ne répond pas aux besoins du marché et voit des possibilités à partir des modèles des programmes des collèges et instituts canadiens (CIC).

Les détails du colloque seront connus en décembre 2006.

## **La prochaine phase du Programme**

L'ACCC a commencé les négociations avec l'ACDI en vue de la prochaine phase d'un programme style PPCC à l'intention des CIC. L'ACCC a mis sur pied un comité consultatif et des consultations auprès des CIC et de leurs partenaires ont eu lieu au cours du forum du PPCC. La proposition du nouveau programme sera déposée à l'ACDI au printemps 2007.

Suite à la page 20

Suite de la page 19

### **Programa de Desarrollo Humano Local (Le programme de développement humain local) à Cuba**

L'ACCC était représentée lors d'une mission organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui s'est déroulée à Cuba du 15 au 21 octobre 2006. Organisée conjointement avec l'ACDI, cette mission avait pour but de permettre aux organisations pancanadiennes qui regroupent les institutions civiles locales et régionales (l'ACCC, la Fédération canadienne des municipalités et l'Association des universités et collèges du Canada) de mieux comprendre la méthodologie de planification du développement local maintenant privilégiée par le PNUD et plusieurs organisations internationales. Appelée Programa de Desarrollo Humano Local (Le Programme de développement humain local - PDHL), cette méthodologie implique un engagement au niveau de chaque communauté de l'ensemble des intervenants locaux dans la définition des problématiques, des besoins et des priorités de développement dans une approche intégrée et holistique pour la réalisation des projets aux niveaux provincial et national.

Les responsables aux bureaux du PNUD à Genève informeront désormais l'ACCC des développements des programmes du PDHL, et cette dernière fera, le cas échéant, les liens avec ses membres qui y seront intéressés. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Bernard Lachance, vice-président, Programmes de partenariats, [blachance@accc.ca](mailto:blachance@accc.ca).

### **Audience auprès du Président de la République du Sénégal**

Le colloque tenu à Dakar en novembre 2005, que l'ACCC avait organisé en partenariat avec le ministère de la Formation technique et professionnelle, a permis de créer et de consolider de nouveaux partenariats qui ont débouché sur cinq nouveaux projets du PPCC. De plus, l'Association des instituts de formation/Sénégal-Canada (AIF-SC) a été créée pour regrouper tous les établissements sénégalais qui ont travaillé ou qui travaillent actuellement avec des collègues et instituts canadiens, particulièrement dans le cadre du PPCC.

M. Gerald Brown, président de l'ACCC, et M<sup>me</sup> Marie-Josée Fortin, gérante du PPCC, sont retournés au Sénégal en novembre 2006 pour faire le bilan des retombées du colloque et pour appuyer le ministre de la Formation technique et professionnelle dans la mise en œuvre de la réforme de l'éducation. Un grand nombre de rencontres de suivi ont été organisées, dont une audience auprès du Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye Wade, en compagnie de notre ambassadeur du Canada au Sénégal, M<sup>me</sup> Louise Marchand. M. Brown a également rencontré le directeur du Programme décennal de l'éducation et de la formation, responsable de la réforme de l'éducation ainsi que des représentants de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal.

L'AIF-SC et l'ACCC ont signé un protocole d'entente afin d'appuyer l'AIF-SC dans la promotion de la qualité et de la pertinence de l'enseignement technique, technologique et professionnel ainsi que l'amélioration du rôle des collèges et instituts dans le développement du secteur privé, la réduction de la pauvreté et le développement national.

### L'égalité entre les sexes : la 1<sup>ère</sup> équipe féminine de football de l'école Sport-Études de l'Afrique de l'Ouest

Toujours sous le thème de l'égalité entre les sexes, nous sommes heureux de vous présenter la première équipe féminine de la seule école Sport-Études en Afrique de l'Ouest. Le Collège Africain Sport-Études (CASE) est partenaire du cégep André-Laurendeau dans le cadre d'un projet PPCC - Développement pédagogique du CASE.



## Ressources et activités

### Ressources

#### Agence canadienne de développement international (ACDI)

##### *Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes*

En 1999, l'ACDI a émis sa politique en matière d'égalité entre les sexes dont le but est d'appuyer la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'assurer un développement durable. Elle est disponible en format PDF à l'adresse : [www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/EMA-218123616-NN9](http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/EMA-218123616-NN9).

##### *Égalité entre les sexes et aide humanitaire : Guide des enjeux*

Préparé pour aider le personnel de la Direction de l'assistance humanitaire internationale de l'ACDI à intégrer les perspectives favorisant l'égalité entre les sexes dans l'aide humanitaire, ce guide aidera également les autres intervenants de l'aide humanitaire. Consultez le : [www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Africa/\\$file/Guide-egalite.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Africa/$file/Guide-egalite.pdf).

#### Organisation internationale du travail (OIT)

L'OIT produit quatre fois par année en français, en anglais et en espagnol son bulletin *Nouvelles de l'OIT sur l'égalité*. Les numéros de 2002 à 2005 sont disponibles en ligne à [www.ilo.org/dyn/gender/genderresources.lis/home?p\\_lang=fr](http://www.ilo.org/dyn/gender/genderresources.lis/home?p_lang=fr).

La section *Magazine Travail* renferme des articles et des publications en ligne sur tout ce qui a trait au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Consultez le site : [www.ilo.org/public/french/bureau/inf/magazine](http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/magazine).

#### Affaires indiennes et du Nord Canada

##### *Politique sur l'analyse comparative de l'égalité des sexes*

Les Affaires indiennes et du Nord Canada ont publié *Politique sur l'analyse comparative de l'égalité des sexes* en 1999. Il s'agit des principes d'une analyse comparative de l'égalité entre les sexes, des étapes à suivre et des conseils sur la cueillette des données. Même si elle a été produite en fonction de la population canadienne, les principes et les étapes de l'analyse s'appliquent également au développement international. Consultez le site : [www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/eql/eql\\_f.pdf](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/eql/eql_f.pdf).

## Unicef

### Objectifs du Millénaire

*Objectif du Millénaire pour le développement, 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*

Le 3<sup>e</sup> Objectif du Millénaire pour le développement a trait à l'égalité entre les sexes. Consultez le site Web de l'UNICEF pour consulter les rapports, les liens et les autres documents au sujet de l'Objectif 3.

[www.unicef.org/french/mdg/gender.html](http://www.unicef.org/french/mdg/gender.html)

## Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

*Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et Objectifs du Millénaire pour le développement*

Le Centre de recherches pour le développement international publie sur son site une série de documents consacrés à l'égalité entre les sexes qui traitent aussi bien de la répartition géographique de l'inégalité entre les genres, des politiques du développement, de l'analyse macroéconomique, de l'amélioration des moyens d'existence des ménages, de l'accroissement des capacités que de l'autonomisation des femmes. Consultez le site : [www.idrc.ca/fr/ev-28774-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-28774-201-1-DO_TOPIC.html).

## La Banque mondiale

*La Banque mondiale et l'égalité des sexes*

Le site Web de la Banque mondiale présente une brève analyse de la situation de l'égalité entre les sexes dans les pays en développement. Il décrit les progrès accomplis dans la réduction de l'écart de scolarisation entre les filles et les garçons dans les pays à faible revenu, le nombre d'années de bonne santé perdues

par les femmes, la croissance de la participation des femmes à la vie active ainsi que dans la vie politique et la gouvernance. Il brosse également un tableau des défis que la Banque mondiale devra relever ainsi que des prochaines étapes qu'elle se propose d'entreprendre. Consultez le site : [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org), puis sélectionnez Actualités, Fiches thématiques et Égalité des sexes.

*Gender Equality & the Millennium Development Goals* (uniquement en anglais)

Cette publication, publiée par le groupe Genre et développement de la Banque mondiale, examine Les Objectifs du Millénaire pour le développement qui offrent une vision partagée d'un monde meilleur d'ici 2015 : <http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Publications/20169280/gendermdg.pdf>.

*Genre et développement économique : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*

À titre de rapport de recherche stratégique que la Banque mondiale a préparé, le présent document porte une attention particulière sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et sur leurs répercussions économiques et sociales générales dans les pays en développement et en transition. Le rapport traite des liens conceptuels et empiriques entre l'égalité entre les sexes, les politiques gouvernementales et les effets du développement. La preuve présentée démontre que les sociétés qui exercent une discrimination basée sur les sexes connaissent une croissance économique et une réduction de la pauvreté moins rapide que les sociétés qui traitent les hommes et les femmes plus également. [www.banquemondiale.org/EXT/French.nsf/0/66102DEA0D4D19C785256DA30059417D?OpenDocument](http://www.banquemondiale.org/EXT/French.nsf/0/66102DEA0D4D19C785256DA30059417D?OpenDocument)

### **Le fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)**

La mission du fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est d'œuvrer en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du sida et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect. Consultez le site Web de l'UNFPA à l'adresse : [www.unfpa.org/french/about/index.htm](http://www.unfpa.org/french/about/index.htm).

### **L'Institut Nord-Sud**

*Fragile States, Gender Equality and Aid Effectiveness: A Review of Donor Perspectives* (uniquement en anglais)

Les auteurs expliquent de quelle façon les femmes et les hommes des États fragiles sont touchés différemment par la violation des droits de la personne, l'extrême pauvreté et l'insécurité physique. En outre, ils analysent les politiques (les forces et les faiblesses) de six agences en matière d'égalité entre les sexes dans les États fragiles, à savoir : AusAID, DFID, CAD de l'OCDE, agences choisies des Nations Unies, USAID et Banque mondiale. [www.nsi-ins.ca/english/pdf/Gender\\_FS\\_Paper\\_Donor\\_Perspectives.pdf](http://www.nsi-ins.ca/english/pdf/Gender_FS_Paper_Donor_Perspectives.pdf)

*Bringing Gender Back into Canada's Engagement in Fragile States: Options for CIDA in a Whole-of-Government Approach* (uniquement en anglais)

Ce document a été conçu pour la Direction de l'égalité entre les sexes de la Direction générale des politiques de l'ACDI. À partir de l'analyse de différentes politiques, il présente des façons pratiques d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les programmes de développement des États fragiles.

[www.nsi-ins.ca/english/pdf/Gender\\_FS\\_Paper\\_Engagement.pdf](http://www.nsi-ins.ca/english/pdf/Gender_FS_Paper_Engagement.pdf)

**Fourth World Conference on Women, Beijing, Chine – Septembre 1995  
Action for Equality, Development and Peace : Plateforme et déclaration**

(uniquement en anglais)

Au cours de cette conférence, on a établi les objectifs stratégiques et les actions à entreprendre envers les femmes. On a abordé des thèmes tels que les femmes et la pauvreté, l'éducation et la formation des femmes, les femmes et la santé, la violence contre les femmes, les femmes et les conflits armés, les femmes et l'économie, le pouvoir et la prise de décision par les femmes, les mécanismes institutionnels pour l'avancement des femmes, les droits de la personne des femmes, les femmes et les médias et enfin les fillettes. On trouvera dans ce site les actions prises par rapport à ces thèmes. Consultez le site : [www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/index.html](http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/index.html). Pour examiner les trente-huit points de la déclaration issue du quatrième congrès mondial sur les femmes tenu à Beijing en 1995, consultez le site : [www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/declar.htm](http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/declar.htm).

## **African Center for Gender and Social Development**

*Assessing the Girl-Child* (uniquement en anglais)

Les pays africains ont affirmé leur volonté politique et leur engagement à établir ou à renforcer les mécanismes nationaux ainsi qu'à établir un environnement favorable à la mise en œuvre d'une plateforme en vue d'une action tout en fournissant des ressources budgétées considérablement accrues afin de mettre en place des stratégies, des programmes et des projets qui tiennent compte des femmes et des jeunes :

[www.uneca.org/acgd/12areas/asseseing\\_the\\_girl\\_child.htm](http://www.uneca.org/acgd/12areas/asseseing_the_girl_child.htm).

## **Organisation de coopération et de développement économiques Comité d'aide au développement**

*Paris Declaration Commitments and Implications for Gender Equality and Women's Empowerment* (uniquement en anglais)

Ce document traite particulièrement de l'environnement macro-économique de l'aide, surtout de la façon de veiller à ce que l'optique de l'égalité entre les femmes et les hommes influence la manière dont les principaux enjeux de l'efficacité de l'aide sont encadrés et compris. Consultez le site : [www.oecd.org/dataoecd/19/23/37320838.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/19/23/37320838.pdf).

*Liens sur l'égalité entre les sexes* (uniquement en anglais)

Le site Web de l'OCED comprend des liens classés par domaines, régions, gouvernements, organisations internationales et conventions ainsi que déclarations internationales. Consultez le site : [www.oecd.org/dataoecd/47/35/1896261.htm](http://www.oecd.org/dataoecd/47/35/1896261.htm).

## **Activités**

**ACDI**

**Semaine du développement international**

**Du 4 au 10 février 2007**

La 17<sup>e</sup> édition de la Semaine du développement international (SDI) aura lieu partout au Canada et portera sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La SDI montre le travail de la communauté de développement canadien. Pour de plus amples renseignements, consultez le site : [www.cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-27114747-MPW](http://www.cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-27114747-MPW).

## **Gender Equality Incorporated**

L'objectif de cet organisme est de promouvoir l'égalité et le succès par l'entremise des hommes et des femmes et des cultures. Il offre aussi bien des ateliers dans différentes villes du Canada et dans le milieu de travail du client que de l'aide continue par téléphone ou encore de l'encadrement afin d'aider à insérer ce thème transversal dans les projets ou les propositions. Il offre aussi de la formation sur les politiques en matière d'égalité entre les sexes de l'ACDI et l'égalité des sexes dans la gestion axée sur les résultats. Pour de plus amples renseignements, consultez le site : [www.genderequality.ca](http://www.genderequality.ca).

### **La 19<sup>e</sup> conférence mondiale de promotion de la santé et de l'éducation pour la santé de l'UIPES**

**Du 10 au 15 juin 2007**

**Vancouver, Canada**

La mission générale de la conférence mondiale de promotion de la santé et de l'éducation pour la santé de l'Union internationale de promotion de la santé et de l'éducation pour la santé (UIPES) est de réévaluer de façon critique les progrès de la promotion de la santé et de lui donner une orientation pour qu'elle puisse se frayer un chemin à travers les obstacles auxquels elle est confrontée dans le contexte actuel de la mondialisation. Les thèmes abordés seront : la réduction des inégalités en santé, les atouts en vue de la santé et du développement et l'efficacité de la promotion de la santé. Pour de plus amples renseignements, consultez le site : [www.iuhpeconference.org](http://www.iuhpeconference.org).

### **Colloque international de statistiques appliquées pour le développement en Afrique**

**Du 26 février au 2 mars 2007**

**Cotonou (Benin)**

Ce colloque sera un lieu privilégié de discussion et d'échange sur les différents aspects de la statistique, tant théoriques que pratiques, en relation avec les problèmes du développement en

Afrique. Ce colloque mise sur une triple synergie : rencontres entre professionnels et chercheurs issus de divers milieux (universités, organismes de recherche scientifique, entreprises, organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, etc.) et disciplines, rencontres entre les différentes cultures scientifiques (francophone, anglophone, lusophone, hispanophone, etc.) qui s'expriment sur le continent africain, rencontres enfin entre statisticiens qui travaillent en Afrique et à l'extérieur de l'Afrique. Consultez le site : <http://lma.univ-pau.fr/meet/sada2007>.

### **Mosaic.net International (uniquement en anglais)**

**Des ateliers à l'été 2007**

**Juillet 2007**

Stakeholder Participation in: Needs Assessment, Planning, Monitoring and Evaluation Using PRA/PLA Methods (9-14 juillet 2007)

Results-based Management, Appreciative Inquiry and Open Space Technology (16-20 juillet 2007)

Participatory Monitoring & Evaluation (23-28 juillet 2007).

Cet organisme offre des cours en français chez les clients. Pour de plus amples renseignements, consultez le site : [www.mosaic-net-intl.ca](http://www.mosaic-net-intl.ca).

### Le projet Canada-China Women's Law

Suite de la page 8

d'information, des feuillets et d'autres documents portant sur les droits, conçu des annonces publiques qui ont été diffusées souvent à l'échelle du pays sans frais et organisé des activités spéciales dans le but de promouvoir les droits des femmes. Dans le cadre du projet, la promotion du changement dans la façon dont les médias montrent les femmes a été intégrée à des émissions de télévision populaires sur le réseau de la RAMI, Hebei TV, CCTV et Nei Men TV. Une formation en matière d'égalité entre les sexes a également été offerte aux principaux employés des médias pour les sensibiliser aux pratiques médiatiques discriminatoires lorsqu'ils montrent des femmes dans les nouvelles et dans les émissions.

En moyenne, environ 65 pour cent de femmes et 35 pour cent d'hommes ont participé au projet. La stratégie d'égalité des sexes intégrée au projet a été efficace parce qu'elle cherchait non seulement à inciter les femmes à recourir aux lois pour protéger leurs droits et leurs intérêts, mais également pour aider les hommes à mieux comprendre et à aider à protéger les droits des femmes. Même si les femmes constituaient la majorité des formateurs tant dans les villages que dans les villes, les hommes formateurs ont également contribué à accroître la sensibilisation à l'égalité des sexes et à remettre en question les croyances de base, tout en travaillant en vue d'obtenir des changements.

Ces éléments étaient essentiels pour garantir que les droits des femmes ne seraient pas marginalisés et considérés comme un enjeu qui n'intéresse que les femmes, mais qui aurait plutôt un impact plus durable et plus important sur la société dans son ensemble, avec des répercussions à long terme sur l'égalité des sexes au sein de la société chinoise.

### Intégrer l'égalité entre les sexes

Suite de la page 11

administratrices et encadrez-les en les faisant participer à des comités ou à des exercices de planification pour accroître leur participation, renforcer leur confiance et élargir leurs perspectives.

- Ayez recours à des stagiaires, en particulier à des jeunes diplômées canadiennes, qui peuvent agir à titre de mentor.
- Déterminez des stratégies pour intégrer l'égalité des sexes aux activités d'aide technique. Les enseignants canadiens peuvent-ils insister sur la différence dans les styles d'apprentissage des hommes et des femmes dans des matières techniques et dans d'autres matières? Sont-ils de bons modèles de comportement avec les employés et les étudiants, tant masculins que féminins? L'égalité des sexes est-elle intégrée au mandat des consultants? Un compte rendu de la participation des deux sexes est-il prévu dans le rapport de mission?
- Intégrez l'égalité des sexes et d'autres questions d'égalité dans les présentations et les visites d'étude lorsque vous travaillez avec des partenaires d'entreprises et de l'industrie pour les sensibiliser à cette question.
- Préparez des ateliers ou d'autres présentations avec des éducatrices de votre établissement partenaire qui seront présentés à des conférences internationales offrant des possibilités de sensibilisation et de renforcement de la confiance.
- Intégrez une activité spécifique à l'égalité des sexes dans les projets pendant la première année, afin de souligner l'importance de cet élément.
- Utilisez une approche d'«action positive» pour intégrer les femmes à toutes les activités de formation dans le pays étranger et au Canada. Déclarez ouvertement que toutes les enseignantes admissibles auront la priorité dans les activités de formation des maîtres, par exemple.

- Déterminez des obstacles concrets (comme les services de garderie) qui peuvent avoir une incidence sur la participation des femmes et cherchez des solutions. Communiquez cette information aux employées de votre établissement partenaire en temps opportun.
- Améliorez le climat en classe pour les enseignants et les étudiants, et intégrez de la documentation pour les sensibiliser à l'égalité des sexes, lorsque possible.
- Cernez les nouvelles questions qui peuvent avoir une incidence sur l'atteinte de vos résultats et mentionnez-les dans votre rapport d'étape dans la section des conditions critiques ou des risques, ainsi que dans le rapport narratif. Mentionnez des stratégies d'atténuation.

### Évaluation du projet

- Si les résultats, les indicateurs et les cadres de suivi du projet ont été bien élaborés, il devrait être relativement facile d'évaluer le succès des initiatives touchant l'égalité des sexes. Utilisez l'évaluation d'un projet pour éclairer les projets futurs et constituez une «boîte à outils pour l'égalité des sexes», qui sera utilisée pour favoriser le succès des projets futurs.

### La planification en fonction de l'égalité entre les sexes

Suite de la page 13

L'ISUR a contribué à faire en sorte que cette stratégie axée sur l'égalité des sexes soit une composante intégrale du cycle de planification des projets. Avec la participation institutionnelle à la planification fondée sur l'égalité des sexes, des périodes de temps sont prévues pour le perfectionnement professionnel avec l'équipe du Niagara College et une solide équipe de femmes agit comme modèles pour les participants aux activités de formation. Cette approche, qui est étroitement liée à la capacité de planification de l'équipe de gestion de projets, semble procurer des avantages positifs aux femmes stagiaires.

Je me rappelle d'un résultat en particulier au niveau de l'égalité des sexes provenant de la séance d'introduction. Au début de la séance, pendant que nous recueillions des données statistiques, nous avons demandé aux participants d'évaluer leurs impressions en encerclant une expression faciale pour indiquer s'ils se sentaient «incertains», «bien» ou «confiants». À la fin de la séance, nous avons de nouveau demandé aux participants d'encercler l'expression faciale qui décrivait le mieux leurs impressions. Nous avons remarqué que l'impression d'une participante était passée d'«incertaine» à «confiante» à la fin de la séance. On pourrait donc dire que son estime de soi a progressé du point A au point B en à peine trois heures.

Imaginez où elle sera dans cinq ans.

### 2 projets, 2 approches

Suite de la page 15

Ce texte présente brièvement deux projets où la problématique de l'égalité entre les sexes est abordée différemment. Le projet *Entreprendre au féminin* vise l'amélioration des conditions économiques des femmes alors que *Combattre le VIH/SIDA par l'école* cible l'expression du pouvoir des femmes dans leurs

divers rapports aux hommes et sur leur propre sexualité. Bien que l'enjeu de ces deux projets concerne l'amélioration de la condition des femmes, ces projets ne comportent pas les mêmes niveaux de difficulté, autant à cause des résultats à atteindre que des acteurs en présence. La complexité de la question de

l'égalité entre les sexes nous fait aussi prendre conscience du fait que dans certaines circonstances, notre condition de femme transcende notre appartenance culturelle et constitue un des mobiles de notre action pour l'avancement économique et social des femmes.